



ESCALADE MONTAGNE RANDONNEE

DOSSIER D'INSCRIPTION

2022-2023



Inscription **uniquement** sur dossier **complet** Documents obligatoires à fournir

- ✓ Fiche d'inscription complétée (voir page 3).
- ✓ Tarifs 2022-2023 (page 4).
- ✓ **Attestation Médicale FSGT** (cas des réinscriptions) **ou certificat médical** (pour les nouveaux inscrits, pratiquants d'alpinisme et ski de randonnée, en club ou à **titre individuel**, ou si vous avez répondu "oui" à au moins une des questions du **questionnaire de santé**).
- ✓ Chèque au montant de l'adhésion libellé à l'ordre « **RSCC Escalade** ».
- ✓ Fournir votre attestation FFME ou FFCAM en cas de non demande de la licence FSGT (Le RSCC club omnisport propose une affiliation de base à la FSGT)

Dates d'inscription au gymnase PEV

- ✓ mercredi 07 septembre et vendredi 09 septembre de 19h00 à 21h00 pour tout le monde.
- ✓ Inscription en ligne pour tous les anciens cet été (adultes et enfants).

**Créneaux Horaires spécifiques "Cours" ENFANTS/JEUNES ET ADOS****Dans tous les cas les cours sont prioritaires**

	Début	Fin	Date début cours	Niveau / Ages
Mercredi	17h00	18h30	14/09/22	Les enfants (8/10 ans)
Vendredi	17h30	19h00	16/09/22	Les jeunes (11/13 ans)
Vendredi	19h00	20h30	16/09/22	Les Ados (14/17 ans)

Créneaux Horaires spécifiques Cours PARENTS/ENFANTS et FreeAdos :

	Début	Fin	Date début cours	Niveau / Ages
Mardi, Mercredi, vendredi et samedi	19h	22h	13/09/22	FreeAdos (16-17ans autonomes) Création d'un groupe WhatsApp et accès au mur si un référent disponible
	20h	22h		
	20h00	22h00		
	1600	18h00		
Samedi	14h00	16h00	17/09/21	Parents/Enfants

Créneaux Horaires "Pratique autonome" (mur & pan) Début à partir du 12/09/22

	Jeunes de - de 18 ans		Adultes & jeunes 18 ans	
	Mur	Pan	Mur	Pan
Lundi	-	-	-	18h00 à 22h00
Mardi	-		18h00 à 22h00	
Mercredi	Voir créneaux cours jeunes		18h30 à 22h00	
Jeudi	-	-	-	18h00 à 22h00
Vendredi	Voir créneaux cours		20h00 à 22h00	
Samedi	14h00 à 18h00 sous la responsabilité du parent autonome également adhérent au club		14h00 à 18h00	
Samedi	14h à 16h : créneau Parents/enfants			
Samedi	16h à 18h : créneau jeunes + de 16 ans (Sous la responsabilité d'un adulte référent)			

Cours « Initiation Adulte débutant » (3 séances obligatoires pour l'obtention du CASE)**Certificat d'Autonomie Sécurisée en Escalade**

Mercredi 14/09, 21/09 et 28/09 20h à 22h

ou

Vendredi 16/09, 23/09 et 30/09 20h à 22h

Sous réserve de bénévoles pour l'encadrement.

L'initiation des adultes débutants est OBLIGATOIRE.



Fiche d'inscription 2022-2023

Adhérent		Représentant légal de l'adhérent	
NOM		NOM	
Prénom		Prénom	
Date Naissance	Sexe : <input type="checkbox"/> F - <input type="checkbox"/> M	Tel urgence	
Tel Portable			
E-Mail 1			
E-Mail 2			
Je n'autorise pas la publication de mon image sur le site internet du club <input type="checkbox"/>			
Adresse			
Code Postal	Commune		

Autorisation de transport pour les enfants

Je soussigné(e), M. ou Mme	Oui	Non
<ul style="list-style-type: none">Autorise les entraîneurs de la section RSCC Montagne Escalade à transporter dans leurs véhicules, ou dans ceux des parents d'enfants adhérents ou dans le minibus du club mon enfant lors des déplacements (compétitions ou sorties)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none">Autorise mon enfant mineur à rentrer seul à la maison depuis son lieu d'entraînement. (P.S. les parents sont invités à se préoccuper de la vie sportive de leur enfant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En signant la fiche, je certifie :

- Avoir pris connaissance du "Règlement Intérieur" du Club joint au dossier d'inscription et des conditions de pratique de l'escalade au sein de la Section.
- Avoir pris connaissance des garanties et des règles de fonctionnement de l'assurance liée aux licences fédérales
- Pour les nouveaux adhérents :** Je ne pratiquerai l'escalade en créneau "Adultes" qu'après avoir suivi les séances d'Initiation Adultes et avoir obtenu le CASE (Certificat d'Autonomie Sécurisée en Escalade)

Signature de l'Adhérent (même pour les mineurs)
"Précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature des Parents ou du Représentant légal pour les mineurs. "Précédée de la mention "lu et approuvé"

*Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, ces informations sont collectées dans le but de pouvoir vous contacter en cas d'urgence et aussi pour vous tenir informés de la vie associative du club et de la section. Ces données permettent aussi aux membres du bureau de la section escalade du RSCC d'organiser au mieux la vie associative du club en connaissant le nombre de pratiquants par catégorie d'âge et la date de délivrance des certificats médicaux. Seuls les membres du bureau de la section escalade du RSCC ont accès à ces données, elles ne sont pas transmises à des tiers. Ces données sont stockées, de façon sécurisée, pour une période de 3 ans qui correspond à la période de validité des certificats médicaux.

Règlement de l'adhésion			
N° Chèque	Banque	Montant	
Attestation Médical FSGT / Certificat Médical			
Attestation médical FSGT (cas de réinscription)			
Certificat Médical à présenter si :			
- Je m'inscris pour la première fois à la section Escalade du RSCC			
- J'ai répondu "oui" à au moins une des questions du questionnaire de santé (CERFA n°15699*01 que vous trouverez sur le site de la section).			
- Je pratique l'alpinisme et le ski de randonnée, en club ou à titre individuel			
Date	Médecin		
Licence		Groupe Enfant/Jeune	
<input type="checkbox"/> FSGT	<input type="checkbox"/> FFME/ FFCAM		

Site Internet du club : <https://www.rsc-escalade.fr>

Mail de la section : rsc.escalade@gmail.com

Pour écrire un article sur le site internet : monarticle.site@gmail.com

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/rsc.escalade/>



Tarifs Inscriptions 2022 / 2023

Cotisation :

Vous

Enfants du mercredi et jeunes du vendredi avec Gwendal.	100,00€	
Adultes et FreeAdos	80,00€	
Enfants du créneau Parents/enfants	30,00€	

Licence :

FSGT Adulte 18 ans et + Nés en 2004 et avant	37,12 €	
FSGT Jeune (13 à 17ans) Nés entre 2005 et 2009	30,67 €	
FSGT Enfant (0 à 12 ans) Nés en 2010 et après	20,78 €	
Licence FFME et CAF (Apporter justificatif de votre licence durant votre inscription)	0,0 €	

Réversion RSCC :

Campinois	5,00 €	
Non campinois	15,00 €	

Réduction :

Le Pass'Sport Présenter courrier avec en tête du ministère de l'Éducation nationale	-50€	Chèque de caution demandé
Réduction famille à partir du 2 ^{ème} inscrit de la même famille sauf pour les « parents enfants »	-5,00 €	
Multi activité Merci de présenter le justificatif du RSCC	-20,00 €	
Tous en sport (CDOS94) Merci de présenter le justificatif	-25,00 €	

Total